



Françoise Roche  
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T F 0153940753  
[FR41@wanadoo.fr](mailto:FR41@wanadoo.fr) / [snca.nat@free.fr](mailto:snca.nat@free.fr)  
[www.snca-nat.com](http://www.snca-nat.com)

## **COMMUNIQUE**

### **Le SNCA e.i.L Convergence à l'Elysée**

Le SNCA e.i.L Convergence a été reçu ce jour, et à sa demande, par un Conseiller du Cabinet du Président de la République. Comme il l'indiquait dans sa demande d'audience, le SNCA e.i.L Convergence souhaitait faire part au nouveau Chef de l'Etat de son « expertise » dans le domaine de l'Education Nationale.

Comme la veille, au Cabinet de Xavier DARCOS, Ministre de l'Education Nationale, le SNCA e.i.L Convergence en faisant l'historique de sa création et de son existence, a rappelé sur quels principes il fondait son action syndicale : l'écoute du terrain, rien que du terrain, et par conséquent l'indépendance syndicale, la défense de l'Ecole de la République et de ses valeurs, l'attachement à la Laïcité, la revendication de faire toujours prévaloir l'intérêt général sur l'intérêt particulier.

Le SNCA e.i.L Convergence a fait état de ses réussites : la défense des personnels et de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale dans le cadre d'Intersyndicales où il tient toute sa place, la mise en place des Contrats à Durée Indéterminée dans l'Education Nationale qui constitue une véritable avancée pour les personnels précaires, la prise en compte de la professionnalisation dans la formation des futurs enseignants dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres...

Mais le SNCA e.i.L Convergence a aussi des revendications et les a exposées au Conseiller du Président de la République :

- Complète remise à plat du service d'orientation.
- Prise en compte des métiers de l'enseignement dans leurs diversités, dans leurs spécificités.
- Urgence à reconnaître l'innovation et la liberté pédagogique.
- Nécessaire revalorisation matérielle et morale des enseignants.
- Recrutement et formation de chefs d'établissement qui ne soient pas de simples exécutants administratifs mais les initiateurs et animateurs de la vie pédagogique de leurs collègues et de leurs lycées.
- Politique de la formation professionnelle initiale affranchie enfin des tabous et des préjugés, de façon à en faire une voie d'excellence donc de promotion sociale pour

toute une partie de la population qui n'aspire qu'à s'intégrer au corps social et national.

- Contre les sorties du système éducatif sans qualification, donner toute sa place et tous les moyens à la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale qui, grâce à ses enseignants, a fait la preuve de son efficacité.
- Mise en place d'un chantier pour tirer toutes les conséquences de la mise en place des Contrats à Durée Indéterminée, à commencer par leur application dans toutes les Académies, jusqu'à l'ouverture de concours spécifiques.
- Réelle implication de l'Institution dans le traitement de la violence scolaire sous toutes ses formes afin de l'éradiquer et de permettre à l'Ecole d'exercer dans la sérénité sa mission de transmission des savoirs et d'éducation à la citoyenneté.

Le SNCA e.i.L Convergence a enfin abordé la question du contentieux qui l'oppose au Ministère de l'Education Nationale depuis les élections professionnelles de 2005 dont il a été évincé. Le SNCA e.i.L Convergence a informé le Conseiller du Président de la République qu'il utiliserait toutes les voies de recours.

Paris, le 27 juin 2007